



VILLE DE MENTON

SERVICES TECHNIQUES

Convention d'utilisation du domaine public maritime hors port de la base nautique de la plage artificielle des Sablettes

Plan de convention

Références:	Echelle:	Date:
Menton divers_01_04	1/500ème	19/06/2017
MODIFICATIONS	10/03/2017	23/03/2017
	07/04/2017	20/04/2017
	15/05/2017	08/09/2017
Le Chef de Service	Le Directeur Général des Services Techniques	Le Maire
Menton le	Menton le	
Le Technicien Territorial 1ère classe: C.Zazzera		

Convention d'utilisation du domaine public maritime hors port de la base nautique de la plage artificielle des Sablettes

RECAPITULATIF DES SURFACES

- * Surface totale de la base nautique de la plage des Sablettes: 2 070 m²
- * Base nautique: 1 070 m²
- * Surface occupé sur ouvrage Brise lame: 1 000 m²
- * Circulation au droit de la base nautique : 15 ml

LEGENDE:

- Douches
- Poste de secours
- Accès aux plages par des escaliers ou rampes
- Domaine public concédé
- Base nautique

